

FRANÇOIS ROBINET: AN INTERVIEW BY CATHERINE BEHM

The Interviewee: François Robinet, Associate Professor of Contemporary History

François Robinet has been Associate Professor of Contemporary History at the University of Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (Paris-Saclay University) since September 2013.

François Robinet's work is centered at the crossroads of two research fields: the cultural history of French contemporary media, and the history of the Genocide against the Tutsi.

He defended his PhD dissertation entitled African Conflicts in the Eyes of the French Media (1994-2008): Construction, Background, and Effects of Media Narratives (Les conflits africains au regard des médias français (1994-2008) : construction, mise en scène et effets des narrations médiatiques) in 2012. This dissertation was devoted to the French media's coverage of contemporary African conflicts, and was given special mention for research by the INA Prize in 2014. It was published as a book entitled Silences and Stories : The French Media Tested by African Conflicts (Silences et récits : les médias à l'épreuve des conflits africains (1994-2015) (Paris : INA Éditions, 2016) and was awarded the Research Prize at the Assises internationales du Journalisme in 2017.

He is co-curator of the exhibition "Rwanda 1994. Traces of the Tutsi genocide" (2024) and has just coordinated with Rémi Korman the special issue of Matériaux pour l'histoire de notre temps "Rwanda 1994. Archives, mémoires, héritages" (La Contemporaine, 2024).

The Interviewer: Catherine Behm, PhD Candidate (ABD) in French Literature, Thought and Culture

Catherine Behm is a PhD candidate who is writing a dissertation on the south of the Democratic Republic of Congo to show how its artistic and literary production provides a framework to "re-politicize" neo-materialist theories of matter, of its extraction and of extractivism.

The interview was conducted in French in New York City on Monday, October 28, 2024.

Catherine Behm : Bienvenue à NYU, François Robinet ! vous êtes un historien des médias français, et vos travaux les plus récents s'intéressent particulièrement au génocide des Tutsi au Rwanda. Pourriez-vous revenir plus en détail sur votre parcours et sur vos intérêts de recherche ?

François Robinet : À l'origine, ma formation et mes premiers travaux s'inscrivent en histoire politique et culturelle et plus spécifiquement en histoire des médias. Si je remonte assez loin dans le temps, au milieu des années 2000, les débats autour du fait colonial sont tendus en France : en 2005, une proposition de loi enjoint d'enseigner le rôle positif de la colonisation dans la France d'outre-mer ; au même moment, la réception française des postcolonial studies est particulièrement crispée avec des attaques lancées contre des auteurs rattaché.e.s ou se revendiquant de ce mouvement. On se souvient aussi des polémiques qui ont suivi le "discours de Dakar" prononcé par Nicolas Sarkozy, en 2007. A l'époque, je suis immergé dans ces débats, dans la lecture de la littérature scientifique consacrée à ces questions, dans des lectures parfois plus militantes sur le rôle de la France en Afrique, sur la Françafrique, et déjà sur le Rwanda.

Alors que j'avais mis mes recherches universitaires de côté pour enseigner dans le secondaire, je reprends la recherche universitaire et commence à m'intéresser plus spécifiquement à ces questionnements qui me semblent souvent abordés avec des prismes idéologiques assez marqués. Je propose donc à mon ancien directeur de recherche, qui m'avait accompagné sur les questions d'antiparlementarisme, un sujet autour des médiatisations françaises des conflits africains contemporains. Ce sujet fera l'objet de ma thèse pendant cinq ans, entre 2007 et 2012. C'est le moment où je m'intéresse aux représentations du continent africain à la télévision, à la radio, dans la presse écrite. Un corpus assez large me permet d'interroger la manière dont ces représentations médiatiques sont mises au service de certains acteurs politiques ou militaires. Cette recherche fait l'objet d'une publication sous forme de livre en 2016 [1].

À la fin de ce chantier, j'ai cependant le sentiment de ne pas être allé au bout de certaines questions concernant le Rwanda, notamment autour du rôle de la France. J'ai travaillé sur la représentation médiatique, sur la manière dont les journalistes enquêtaient sur le terrain, sur un certain nombre de polémiques et de controverses, mais finalement plusieurs points restaient obscurs. À l'époque, aucun historien.ne ne travaillait sur la « question française », ce qui nous était d'ailleurs reproché. Je commençais alors à m'interroger sur ce que peut l'Histoire face à un sujet comme celui-ci, alors que les archives publiques de l'État français étaient encore closes. De plus, subsistaient beaucoup de désinformation, de déni, du côté des acteurs politiques français. Était-on vraiment en mesure de mener une enquête historique sérieuse ? Cette question était au fondement de mes recherches avec cette fois-ci, un "terrain" au Rwanda. Les archives publiques de l'État français étant peu accessibles, est-ce que du côté rwandais les archives allaient être plus riches, plus facilement accessibles, plus prometteuses ? J'ai donc fait en sorte de travailler entre la France et le Rwanda pour mieux éclairer la « question française ».

Outre le délicat accès aux archives, un autre obstacle se présentait pour conduire ce projet : une littérature foisonnante existait puisque des dizaines de récits de journalistes, de militante.s, de témoins circulaient. Ils pouvaient donner le sentiment que les faits étaient déjà connus ; ils portaient cependant des narrations empreintes de prismes idéologiques assez marqués, soit dans le registre de la dénonciation de la Françafrique, soit dans celui de la valorisation du rôle exemplaire joué par la France. Le projet visait donc aussi à l'analyse d'une littérature foisonnante, de ses conditions de production, de ses objectifs, des matériaux qui fondent ces narrations.

Ainsi, j'ai par exemple pu constater que la polémique autour du rôle de la France avait précédé le génocide : un débat public existe en effet au Rwanda dès 1992. Certains acteurs rwandais mettent très tôt en cause la présence militaire française au Rwanda et la manière dont celle-ci conforte un régime qui cautionne, voire organise, des violences aboutissant à des massacres de masse. Le projet visait ainsi à éclairer la « question française » par le prisme d'un retour à la controverse publique, pour comprendre également comment cette crispation autour de la « question française » a impacté la manière de produire du savoir. Produire du savoir sur le génocide des Tutsi à partir de 1994, c'est aussi intégrer un champ de force entre des acteurs qui s'insèrent parfois dans des jeux d'alliance, de rivalité, dans des affrontements déclarés. J'ai ainsi essayé de comprendre quels étaient ces réseaux, comment ils s'articulaient les uns aux autres,

comment ils ont pesé sur la production de connaissances scientifiques au sein de l'institution, et comment les historien.ne.s ont été partie prenante de ces rapports de force, tout en les subissant parfois.

CB : Vous évoquez les différences de positions, de postures, des historien.ne.s à l'université française. Qu'en est-il des étudiant.e.s ? Après une longue expérience d'enseignement à l'université française, vous enseignez en effet ce semestre [automne 2024] deux premiers cours undergraduate à NYU qui s'intitulent "Mémoires françaises de l'empire : silences" et "Média et crises politiques en France depuis l'affaire Dreyfus". Dans quelle mesure les discussions de classe dans ces deux cours convergent et/ou divergent-elles ? Comment les étudiant.e.s à NYU comprennent-ils les "mémoires françaises de l'empire" ? Et quelles en sont les perceptions dans vos cours en France ?

FR : D'abord, ces deux cours sont nourris de mes recherches. J'évoquais l'importance de l'année 2005, et toutes les tensions autour du fait colonial : le cours autour des mémoires de l'empire colonial français est en partie nourrie des lectures, des réflexions, des travaux sur le sujet ainsi que de mes recherches sur les mémoires controversées du génocide des Tutsi. La question des crises politiques est quant à elle liée à l'attention que je porte à l'étude des rapports entre médias, crises démocratiques et montée des extrémismes. Ce sont des cours que j'ai souhaité inscrire dans le temps long de l'histoire : dans les deux cas, ils permettent aux étudiant.e.s d'appréhender l'histoire politique française de la fin du XIXe siècle à nos jours.

Ma première impression, c'est le vif intérêt des étudiant.e.s pour de telles questions : elles leur apparaissent d'emblée comme des questions très actuelles. La question sur la crise politique dans les démocraties parle fortement aux étudiant.e.s américain.e.s étant donné le contexte dans lequel on se trouve ici et les étudiant.e.s ont bien compris qu'en France aussi l'on connaît une situation démocratique délicate qui a d'ailleurs constitué le point de départ de notre réflexion. De la même manière, les formes de réactivations des mémoires coloniales en France peuvent faire écho à certains débats que les étudiant.e.s connaissent comme la polémique autour des banned books. Ces comparaisons ont sans doute contribué à faciliter l'immersion des étudiant.e.s dans le cours.

La deuxième chose que j'ai ressentie, c'est une certaine aisance des étudiant.e.s américain.e.s à prendre la parole, à s'exprimer, y compris en français, à affirmer des idées, à construire un raisonnement collectif, puisque la modalité principale de ces cours repose sur des enquêtes individuelles et collectives conduites à partir d'articles

scientifiques et de quelques sources historiques. Sans nécessairement magnifier les étudiant.e.s américains, je leur trouve une certaine maturité dans la réflexion, une certaine prudence également qui convient plutôt bien à l'historien que je suis.

J'ai aussi pu observer des histoires familiales qui ont croisé l'histoire française ou l'histoire coloniale et qui ressurgissent dans le cours. Quand on parle de l'Indochine, quand on parle de l'Algérie, il y a des questionnements qui entrent en résonance avec certains parcours familiaux. Ces résonances sont précieuses pour un enseignant parce qu'elles permettent de montrer que le savoir que l'on mobilise est un savoir vivant, même si l'on parle d'événements qui ont eu lieu il y a 50 ou 70 ans. Donc, de ce point de vue-là, ce ne sont que des impressions plutôt positives, j'en suis désolée, ça va faire un peu démagogue !

Une dernière chose : j'ai souvent été interrogé par des collègues ou par des connaissances sur les différences entre les étudiant.e.s français.e.s et les étudiant.e.s américain.e.s. Je suis peut-être hostile à toute forme de culturalisme, mais de mon point de vue, j'ai plutôt tendance à observer des similitudes. Ce sont des jeunes gens qui s'interrogent sur leur avenir professionnel, sur la situation politique actuelle et qui ont envie de mieux comprendre le monde. Certes, nos systèmes universitaires sont très différents mais, au-delà de leur hétérogénéité, de leur diversité, il existe de nombreux points communs entre les étudiant.e.s de NYU et celles et ceux que j'avais l'habitude de fréquenter.

CB : Vous allez donner, ce mercredi 30 octobre 2024, à la Maison française de NYU, une conférence intitulée “Génocide des Tutsi du Rwanda : réflexions sur l’Histoire”, un thème qui sera également au cœur du séminaire que vous allez enseigner au printemps prochain (FREN-GA 1991) [printemps 2025] [2]. Il semble que la bibliothèque d’Afrique “subsaharienne” diffusée dans les départements littéraires de français aux États-Unis, voire en France, soit majoritairement camerounaise et sénégalaise. Il semble qu'il y ait moins de références d’Afrique centrale et d’Afrique de l’Est circulant dans ces mêmes départements. Quel est l’état de la recherche française en Histoire du Rwanda ?

FR : Il y aurait beaucoup d'éléments à apporter : déjà, il y a une tradition française d'intérêt pour l'histoire du Rwanda qui existait avant le génocide et qui s'est largement renforcée avec lui. Une génération de chercheurs fréquentait souvent le Rwanda, le Burundi, parfois le Congo, dans les années 80/90, et a été heurtée, d'une certaine manière, par le génocide des Tutsi. Je dis “heurtée” parce que ces collègues ont perdu

des proches, des ami.e.s, des collègues. Cette génération s'est mise très tôt à écrire sur le génocide des Tutsi. Je pense à Jean-Pierre Chrétien qui a cherché à alerter sur les risques de génocide qui se produisaient et qui fait partie des premiers à avoir enquêté dès 1994. Je pense aussi à un historien franco-rwandais sur lequel je reviendrai mercredi [30 octobre 2024] et qui s'appelle José Kagabo, exilé en 1973, maître de conférences de l'EHESS, et qui lui aussi commence à enquêter dans les premières semaines qui ont suivi le génocide. Avec d'autres, ils ont porté les premiers récits historiens sur le génocide des Tutsi : en étant conscient que le génocide n'apparaît pas brutalement et violemment en avril 94 mais que c'est un projet qui a été construit, planifié, et qui a été permis aussi en fonction d'une histoire longue de la colonisation, du moment immédiatement post-colonial, de la mise en place d'un parti unique.

Ils étaient aussi soucieux de collecter des traces du génocide des Tutsi : Jean-Pierre Chrétien s'est par exemple associé à Reporters sans Frontières dans le cadre de missions visant à identifier des collections de presse écrite rwandaise et des archives sonores de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines et de Radio Rwanda. Cette matière collectée lors de deux missions en septembre et en novembre 94 constitue la base d'un des premiers ouvrages de référence sur le sujet, Rwanda, les médias du génocide (Karthala, 1995), dirigé par Jean-Pierre Chrétien. Donc, si vous voulez, côté français, ces travaux constituent un socle important. Il y a une matière qui est là, qui circule, qui est présente, qui commence à légitimer le sujet, même si ce n'est pas facile d'être historien.ne du génocide des Tutsi en France dans les années 90 alors que la France a été mise en cause dans celui-ci. Évidemment, quand on s'appelle Jean-Pierre Chrétien, José Kagabo, Gérard Prunier... on s'intéresse aussi au rôle de la France et on dénonce ce qui s'est produit, ce qui vaudra parfois à certains d'entre eux d'être accusés de représenter l'"anti-France", d'être des "ennemis de la France".

Et puis, il y a eu peut-être un deuxième temps, dans lequel d'une certaine manière je m'inscris, avec des étudiant.e.s qui vont commencer à travailler à la fin des années 2000, au début des années 2010, et qui vont commencer également à s'intéresser à la question rwandaise, parfois en faisant des terrains assez longs au Rwanda. Je pense que c'est une spécificité de la recherche française : certaines recherches doctorales ont duré longtemps, 6 ans, 7 ans, 8 ans, 9 ans, parfois 10 ans, certaines brillantissimes, avec des gens qui ont pris le temps de construire une intimité avec le terrain rwandais. Parce qu'évidemment quand on vient de France, il faut s'approprier un terrain, parfois maîtriser une langue [le kinyarwanda], certain.e.s ayant fait l'effort de l'apprendre, de créer une profonde confiance avec leurs informateurs.informatrices : il existe tout un travail de

connaissance du Rwanda, de création de formes d'intimité, d'orientation de ces propres questionnements aussi. Cette génération a commencé à publier au milieu des années 2010, comme Hélène Dumas, un peu plus tard pour d'autres, comme Rémi Korman ou Violaine Baraduc. Il y a donc une historiographie française qui commence à être assez conséquente [3].

Le dernier point qui mérite sans doute d'être soulevé concerne les archives disponibles. Même si une partie des archives ont été dégradées, dispersées ou détruites en 94, on dispose tout de même aujourd'hui de massifs archivistiques assez conséquents. Or, une partie des archives publiques de l'État rwandais – celles qui concernent la Présidence, les Ministères, les Agences – sont majoritairement en langue française pour la période qui précède le génocide. Donc, pour les historien.ne.s rwandais francophones ou pour les historien.ne.s français.e.s qui s'intéressent au Rwanda, il y a une ressource assez importante qui a commencé à être exploitée, qui pourrait l'être beaucoup plus, mais c'est une des forces de la recherche francophone sur le sujet.

CB : Dans quelle mesure la recherche française s'inscrit-elle dans les champs de recherche développés par les chercheurs.euses rwandais.e.s ? Comment fait-on, au Rwanda, l'histoire du génocide des Tutsi, et comment celui-ci est-il commémoré ?

FR : C'est une question complexe. Une première chose à préciser est l'engagement des historien.ne.s du Rwanda, avant le génocide, dans les luttes de leur époque : il y a eu un usage politique de l'histoire au Rwanda dans les années 90 et certain.e.s historien.ne.s de l'époque comme Ferdinand Nahimana ont rejoint le projet extrémiste. Nahimana a été directeur de l'Office Rwandais d'Information qui a conduit la propagande du régime, c'est l'un des co-fondateurs de la Radio-Télévision Libre des Mille Collines. Il avait face à lui d'autres historien.ne.s, comme Emmanuel Ntezimana par exemple, un des grands dirigeants d'une des associations de défense des droits de l'Homme qui dénonçaient les massacres et les risques de génocide. Il faut avoir en tête que les historien.ne.s rwandais.e.s ont été traversé.e.s par cette période.

Au sortir du génocide, il y a une interrogation : que peut-on faire en tant qu'historien rwandais ? Dans un pays qui est encore en train de compter les morts et de les enterrer, où la sécurité n'est pas rétablie, alors que les génocidaires sont réfugiés au Zaïre [République Démocratique du Congo] et mènent des infiltrations pour essayer de finir le travail, que peut l'Histoire ? L'Histoire peut-elle contribuer à reconstruire une société complètement disloquée ? Ainsi, des historiens et intellectuels rwandais comme Paul

Rutayisire ou Bernardin Muzungu conduisent une réflexion sur le rôle de l’Histoire dans la refondation du pays autour notamment d’une revue nommée les Cahiers Lumière et Société [4].

Au sein de ces Cahiers, ils réfléchissent à l’histoire longue du Rwanda, œuvrent à remettre en cause la vision de l’histoire qui avait été portée par le parti unique pendant très longtemps. Ils bâtissent une histoire post-génocide du Rwanda qui insiste sur l’histoire longue du Rwanda, sur le fait qu’il n’existe pas de haine ancestrale entre Tutsi et Hutu, que le Rwanda est un pays dont les habitant.e.s parlent la même langue, ont la même religion, une histoire partagée. Ils soulignent que l’ethnisme, en tant qu’idéologie, est en partie liée à des choix faits par des colonisateurs et repris ensuite par certain.e.s acteurs.actrices rwandais.e.s.

Du côté des politiques publiques de la mémoire étudiées par Rémi Korman, l’État rwandais a très tôt conduit des enquêtes sur le génocide pour prouver celui-ci auprès de la justice internationale, mais aussi pour le documenter, essayer d’établir les principaux lieux de massacre, recenser le nombre de victimes, identifier les personnes décédées. Ce travail important a parfois suscité des jeux de tension avec les acteurs.actrices rwandais.e.s. Par exemple, du côté des communautés de rescapé.e.s, dans certaines communes, il y a eu le désir de porter une mémoire de l’événement qui n’était pas toujours en adéquation parfaite avec les désirs de l’État rwandais. Il pouvait donc y avoir des jeux de tension entre les officiels rwandais et les associations de rescapé.e.s : c’est ce que pointe notamment le travail de Florence Rasmont sur deux communes situées à l’Est de Kigali, les communes de Gikoro et Bicumbi [5]. Au final, au sortir du génocide, il fallait à la fois reconstruire une mémoire nationale, rendre la justice, lutter contre le négationnisme, former les jeunes gens à l’Histoire, le tout avec des moyens dérisoires.

Aujourd’hui, les liens entre la recherche française et la recherche rwandaise sont importants. Il faut dire qu’un certain nombre d’historien.ne.s rwandais.e.s ont, depuis les années 2000/2010, suivi des études, soit en Belgique soit en France, obtenu des doctorats (je pense à Philibert Gakwenzire qui est aujourd’hui l’un des principaux historiens rwandais et aussi le directeur de l’association de rescapé.e.s Ibuka Rwanda) [6]. Le dialogue entre les chercheurs.chercheuses des deux pays a toujours été maintenu, avec des points d’attention communs comme par exemple aujourd’hui la question des archives. En France comme au Rwanda, les historien.ne.s ont conscience à la fois des enjeux de collecte – il existe encore pas mal de papiers qui circulent chez les un.e.s, chez

les autres, chez des personnes privées, dans les associations – mais aussi des enjeux d'accessibilité afin de rendre plus aisément accessible aux jeunes chercheurs.chercheuses la diversité des archives disponibles en Belgique, en France, au Rwanda. Avec Philibert Gakwenzire, avec Rémi Korman, ce sont des travaux que l'on essaie de conduire au sein d'un collectif qui s'appelle RwandaMAP [7] que l'on a monté en 2018 et qui vise notamment à faire un état des lieux de l'existant, dans le domaine de la recherche, des publications mais aussi dans le domaine des archives. C'est donc l'un des objets de ce réseau international de chercheurs, dont une dizaine internationaux, dont des Rwandais.e.s et des Français.e.s. Nous pensons qu'en croisant les regards, on peut justement permettre d'approcher la complexité des approches, des archives disponibles, des questionnements posés. Nous croyons beaucoup en la force du collectif pour travailler sur un tel événement.

CB : Dans son poème intitulé “Rwanda is not Hotel Rwanda” [8], la poètesse et activiste rwandaise Malaika Uwamahoro scande : “my people chose forgiveness over the atrocities they witnessed – Rwanda is not Hotel Rwanda – we will not be defined by the genocide”. À travers une référence directe au film hollywoodien de Terry George sorti en 2004, Uwamahoro appelle à décenter le “génocide” des représentations étrangères du Rwanda. Dans quelle mesure diriez-vous qu'il y a en effet présence, en dehors du Rwanda, d'une mise au centre du macabre dans les représentations historiques, médiatiques et politiques du pays ?

FR : Alors, il y a plusieurs manières d'aborder la question. Par où commencer... Si l'on prend le cas français et la 30ème commémoration qui vient de s'achever, et si l'on étudie les représentations médiatiques qui ont été diffusées, je crois tout de même que l'on a énormément progressé. Le travail journalistique produit au printemps dernier a été plutôt de bonne qualité. Certaines productions comme le dernier documentaire de Michaël Sztanke et de Maria Malagardis sont même remarquables [9]. Sans prétendre tout connaître, il me semble que de nombreuses productions journalistiques, culturelles ou artistiques permettent un retour sur l'événement avec une certaine fidélité aux faits et à la parole des victimes, un évitement de formes de voyeurisme, de perspectives trop macabres, ce qui ne veut pas dire que tout est réglé. Nous sommes heureusement sortis des récits très présents dans les années 90 en Occident qui présentaient le génocide comme un “affrontement tribal au sein d'un continent africain forcément voué au chaos et au désordre”.

Le deuxième point sur lequel j'aimerais réagir, c'est "la présence d'une mise au centre du macabre". Quand on parle d'un génocide, quelle place réserve-t-on à la mort ? est-ce qu'il faut l'exposer, est-ce qu'il faut l'euphémiser ? Quel rapport a-t-on avec le témoignage des victimes et avec celui des génocidaires ? Est-ce qu'on les expose dans toute leur sensibilité ou dans toute leur crudité ? Faut-il décrire dans le détail toutes les formes de cruauté subies par les Tutsi sachant que cette cruauté peut être considérée comme l'une des dimensions de ce génocide, les génocidaires ayant cherché à faire souffrir, à mutiler, à découper les corps ? Faut-il au contraire tenter de « refroidir » l'objet, de le distancier ?

Je n'ai pas de réponses simples à ces questions ... Je suis convaincu qu'il faut écouter la parole des victimes, essayer de la relayer avec empathie mais aussi provoquer et analyser la parole des tueurs. Du point de vue des sciences sociales, celle-ci est précieuse dans la mesure où les génocidaires sont ceux qui connaissent le mieux ce qui s'est passé sur les scènes de crime, de massacre, de génocide. Violaine Baraduc a par exemple fait un travail remarquable à partir de la parole des bourreaux, et je comprends ce type d'approches [10]. Donner la parole aux génocidaires se justifie sans aucun doute du point de vue des sciences sociales même si, du point de vue de certain.e.s rescapé.e.s, cela peut interroger : les bourreaux ont déjà tellement parlé et nié... va-t-on continuer à leur donner la parole ?

En tant qu'historien.ne, il me semble aussi important d'interroger la distance à son objet. Le rôle de l'historien.ne est de mettre à distance son objet, et en même temps, quand on travaille sur un génocide de ce type-là, je pense qu'on doit avoir un minimum d'empathie avec la parole des victimes... Tout est un jeu d'équilibre : trop d'empathie avec le discours des victimes, d'une certaine manière, peut contribuer à quitter un peu son rôle d'historien.ne, et trop de mise à distance et d'objectivation peut conduire également finalement à perdre une partie des dimensions extrêmement tragiques et dramatiques de l'événement. Donc, le positionnement des un.e.s et des autres doit être réfléchi, explicité, analysé car aucun positionnement de recherche n'est évident ou naturel.

La troisième réflexion que je ferai, est que la difficulté qui me semble la plus importante aujourd'hui a moins à voir avec les représentations stéréotypées du continent africain et des Africain.e.s, qu'avec des discours qui sont volontairement négationnistes et qui s'appuient sur des situations extrêmement dramatiques pour légitimer le négationnisme du génocide des Tutsi. Je pense typiquement à la situation terrible de l'Est du Congo [en tension avec le Rwanda] où l'on se sert de la souffrance des Congolais.e.s pour justifier

des discours de haine anti-Tutsi, anti-Rwanda ou des discours qui reproduisent ceux de Théoneste Bagosora [souvent considéré comme le “cerveau” du génocide] [11]. Donc, là, on a un véritable problème, parce que ces semeurs de haine récoltent une audience en se servant de gens qui souffrent aujourd’hui de la situation de l’Est du Congo. Il y a la tension géopolitique entre les deux pays mais il y a aussi ces formes d’instrumentalisation de la souffrance actuelle des Congolais.e.s. Je trouve que c’est un piège qui est tendu en fait aux politiques, mais également aux chercheurs.chercheuses que nous sommes. Parce qu’évidemment, dans ces situations extrêmement polarisées, on est invité.e les un.e.s et les autres à se positionner. On doit se positionner en apportant des éléments d’histoire qui permettent la compréhension des faits.

CB : En France, l’Histoire contemporaine du Rwanda est-elle majoritairement, voire exclusivement, centrée sur le génocide ou est-elle faite autrement ?

FR : Nous sommes un certain nombre à bien sûr penser qu’il faut rester centré.e.s sur le génocide mais que les opérations de décentrement sont également utiles pour la construction des savoirs. J’évoquais tout à l’heure les travaux de Rémi Korman, de Florence Rasmont qui s’intéressent plutôt aux enjeux de mémoire et à l’après génocide. Et c’est en réarticulant en fait ces différentes temporalités et les différentes dimensions, par l’étude des massacres en tant que tels, par l’approche du rôle des acteurs (la France, l’O.N.U., l’Église, les autorités), par l’approche d’un certain nombre de questionnements plus transversaux (la place des femmes dans le génocide par exemple), que les approches se complètent, dialoguent, s’enrichissent mutuellement. Je pense inutile voire contre-productif de faire entrer les disciplines en rivalité les unes avec les autres, ce qui serait stupide : il faut plutôt essayer de comprendre comment elles peuvent dialoguer, s’articuler.

CB : Vous avez récemment contribué à l’ouvrage collectif *Colonisations : notre histoire, publié en 2023* [12]. L’un de vos travaux s’intitule “Visages de l’armée française en Afrique depuis 1958”. Vous y expliquez qu’à travers la présidence d’Emmanuel Macron, l’intervention française en Afrique s’articule notamment autour de la conservation de la francophonie sur le continent africain. À ce sujet, le 19ème Sommet de la Francophonie s’est déroulé il y a quelques semaines [les 4 et 5 octobre 2024], en France, en présence de chefs d’États africains. Comment, en tant que chercheur.chercheuse en Afrique francophone, se situer en dehors de la vision interventionniste de “la Francophonie” ? Comment penser “la Francophonie” autrement que par l’intervention ?

FR : Alors, je ne me positionne pas tellement par rapport à la francophonie. Ce qui m'intéressait initialement était de comprendre la persistance de l'influence française en Afrique, notamment sous l'angle de la présence militaire, de la comprendre en lien avec les enjeux de soft power. Ce qui m'intéressait aussi était de comprendre comment l'armée française, dans certains cas, est capable d'orienter les discours et les représentations qui sont tenus sur certaines situations africaines, soit pour légitimer sa présence, soit pour légitimer son intervention. Ce phénomène est observable en Côte d'Ivoire (2002, l'Opération Licorne), au Tchad ([Opération] Épervier), depuis les années 80, avec de multiples interventions dans des situations de crise, y compris dans des situations assez polémiques, ou encore plus récemment au Mali ou en Centrafrique (les opérations Serval, Sangaris, Barkhane). Donc c'était ce jeu entre ce qu'on appelle le « hard power », par exemple la présence militaire sur le terrain, et son articulation avec des approches davantage centrées sur les représentations culturelles, les imaginaires, les récits qui servent la légitimation des interventions militaires, qui servent à ce que les militaires français.e.s aient la marge de manœuvre maximale sur le terrain africain. Je ne suis pas sûr que ce soit une approche de la francophonie mais ces questionnements m'intéressaient à l'origine et m'intéressent toujours.

Il faut savoir que le Rwanda est un État francophone qui se rapproche de la famille franco-africaine dans les années 70. En 1979, c'est Kigali [capitale du Rwanda] qui accueille la grande réunion annuelle des chefs d'Etats africains autour du président français. Et c'est une forme de « récompense » accordée à Juvénal Habyarimana pour les bonnes relations qu'il entretient avec la France. Et évidemment, le Rwanda de Juvénal Habyarimana dans les années 80 est un peu le « bon élève » du pré carré. Le pays est apprécié : calme, on considère qu'il est relativement pacifique, cultive une belle amitié avec la France, que son président est plutôt lettré. Des projets de coopération se mettent en place au niveau des deux États mais aussi au niveau inférieur, entre le département du Loiret par exemple et la préfecture de Butare. Donc, le Rwanda s'inscrit finalement pleinement dans cette francophonie au point qu'on va le soutenir de manière inconditionnelle lorsque les tensions et les violences politiques vont monter. Il me semble donc intéressant d'envisager ce rapport du Rwanda à la France, au regard de la francophonie. À la suite du génocide, la relation avec la France va être tumultueuse, jusqu'à la rupture des relations diplomatiques entre 2006 et 2009. Plus récemment, le processus de réconciliation entre les deux pays, entre 2017 et 2021, a permis l'élection de [la Rwandaise] Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la

Francophonie. Aussi, je ne suis pas sûr de ce que signifie « penser “la francophonie” » mais il est sûr que pour un État comme le Rwanda, la francophonie a été une organisation par rapport à laquelle il était important de se positionner.

J'ai commencé à faire des « terrains » au Rwanda à partir de 2017, alors que la réconciliation n'était pas du tout amorcée. Je ne peux pas dire que cette réconciliation a changé radicalement mes conditions de recherche car j'ai toujours été extrêmement bien accueilli au Rwanda. Cependant, les deux pays ont cherché à encourager la coopération universitaire entre chercheurs.chercheuses. Des coopérations existaient déjà mais la réconciliation a permis l'implication de nouveaux.nouvelles acteurs.actrices, l'arrivée de financements visant à encourager la recherche franco-rwandaise. Il existe par exemple un projet qui s'est monté il y a un peu plus de deux ans et qui s'appelle « Dusangire Amateka » (« Partageons l'histoire »). Avec des collègues rwandais, nous avons mis en place une exposition, « Rwanda 94 : traces du génocide des Tutsi » [13], qui a été présentée en France au printemps puis au Rwanda cet automne. Nous avons également pu concevoir un dossier scientifique dans la revue Matériaux pour l'Histoire du temps présent, un dossier que j'ai coordonné avec l'historien Rémi Korman, et qui accueille des collègues rwandais.e.s et étrangers.étrangères dont certain.e.s collaborent au sein de RwandaMAP. Ce changement de contexte créé donc un certain nombre de facilités et je ne sais pas si la circulation de l'exposition aurait été possible il y a 4 ou 5 ans, peut-être pas. Les collaborations n'ont pas attendu cette réconciliation pour exister mais elles sont désormais rendues plus aisées sans pour autant modifier les questionnements de recherche qui sont toujours les mêmes y compris quand ils peuvent être gênants pour un pays ou pour l'autre.

CB : À ce propos, il semble que la R.D.Congo, du moins le Haut-Katanga, soit peu anglophone. Une conférence internationale de l'organisation ASAA [African Studies Association of Africa] s'y est tenue l'année dernière [octobre 2023], avec un nombre important de participant.e.s anglophones. L'enjeu de la langue a posé des problèmes logistiques, et ce, dès l'arrivée à l'aéroport de la ville de Lubumbashi, où l'on parle très peu, voire pas du tout, anglais. Et, lors de la conférence, certain.e.s membres du public ont même pris la parole pour menacer de partir si les interventions étaient en anglais. Et donc, certain.e.s intervenant.e.s ont dû traduire en direct, de l'anglais au français, leurs communications...

FR : C'est intéressant que vous disiez cela, car il y a pratiquement eu le problème inverse en septembre 2021 où un grand colloque a été organisé par Vincent Duclert, un historien missionné par le président français pour écrire un rapport sur le rôle de la France [14]. Dans ce contexte-là, lui et son équipe ont organisé, avec quelques collègues rwandais, un colloque international : une machinerie énorme, avec une centaine d'invité.e.s, 10 jours de colloque, 2 villes concernées. Et un des reproches faits au colloque est que pratiquement toutes les communications étaient en français. Alors, il est vrai que beaucoup de collègues français.e.s étaient invité.e.s, que les collègues rwandais.e.s étaient presque toutes francophones. Mais le public de l'université de Huye [aussi connu sous le nom de] Butare, qui est la grande ville universitaire du pays, la génération des 18-25 ans, la plupart du temps, n'est pas francophone... Du coup, nous étions au cœur de l'université et nous n'avions pratiquement pas d'étudiant.e.s présent.e.s. Il y avait beaucoup de monde, donc ce n'était pas forcément dramatique pour le colloque mais en termes de médiation scientifique, de reconnaissance, d'ouverture à la jeunesse, c'était vraiment problématique parce qu'on ne touchait absolument pas les étudiant.e.s.

Cette situation traduit aussi sans doute le manque de connexions et de relations des réseaux de recherche les uns avec les autres. Quand nous avons monté RwandaMAP, un des objectifs était de dire que des travaux fondamentaux sont produits en langue française sans qu'ils soient lus par les chercheurs.chercheuses américain.e.s ou anglais.e.s. Inversement, les chercheurs.chercheuses américaine.s ou anglaise.s font des choses intéressantes et leurs travaux circulent peu dans l'espace francophone. Donc comment fait-on pour en fait rapprocher un peu les acteurs.actrices de la recherche ?

CB : Donc la jeune génération rwandaise n'est pas, ou peu, francophone ?

FR : Oui, parce qu'elle a arrêté d'apprendre le français à l'école dans la grande majorité des cas à partir de 2008 dans le contexte de la rupture des liens diplomatiques. Le français n'a plus été enseigné à l'école primaire, jusqu'au retour récent de programmes d'enseignement en français. Donc, il y a eu une génération qui parfois a fait un tout petit peu de français à l'école primaire avant 2008 et ensuite plus du tout de manière régulière et donc, il y a eu un déclin de la maîtrise de la langue française. Cela s'observe chez les gens qui ont entre 20 et 30 ans aujourd'hui.

CB : Donc, la rupture temporaire des liens diplomatiques a créé une génération peu ou pas francophone avec les générations suivantes qui elles, cependant, le sont et le seront !

FR : Elles le seront sans doute un peu plus ! Mais les générations plus anciennes l'étaient beaucoup plus. Et quand vous allez chez les familles rwandaises, des gens qui ont 60-70 ans sont souvent connectées sur TV5 monde, Radio France Internationale ou France 24. Les médias francophones sont très présents dans les maisons, ce qui à mon avis est moins le cas de la jeune génération, qui ne s'informe pas du tout de la même manière d'ailleurs.

CB : **Vous êtes l'auteur d'un chapitre intitulé “Le Rwanda, si loin, si proche” de l'ouvrage collectif Le Choc. Rwanda 1994 : le génocide [15], publié récemment cette rentrée [2024]. Vous revenez dans ce chapitre sur l'historiographie française du Rwanda, ainsi que sur votre expérience locale du lieu qui est l'objet de vos réflexions. Dans quelle mesure l'étude du Rwanda permet-elle de repenser la façon de faire de l'Histoire et les méthodes traditionnelles qui y sont associées ?**

FR : Alors, c'est également une question qui peut être assez vertigineuse. Mais, évidemment, faire l'histoire d'un événement qui constitue une catastrophe majeure de l'humanité, un traumatisme pour les individus et les sociétés qui l'ont traversée pose de nombreux problèmes méthodologiques, éthiques, moraux... Cela pose énormément de questions. Je ne vais évidemment pas en faire le tour, mais il y en a qui sont assez essentielles. Par exemple, quelle est ma légitimité à écrire sur le sujet ? Je n'ai pas de famille côté Rwanda, je n'avais pas d'histoire familiale ou intime avec le Rwanda...

En tant qu'historien français, j'éclaire une partie de l'histoire de mon pays dans la relation qu'il a avec le Rwanda. Et, de fil en aiguille, évidemment, je me suis familiarisé avec ce qui s'est produit en 1994 et avant. Je suis devenu, petit à petit, un des spécialistes de l'histoire du génocide des Tutsi. Je considère que j'ai une place à occuper dans l'écriture de cette histoire, tout en respectant les autres acteurs.actrices... Je connais également les limites de ce que je peux faire : je ne connaîtrai jamais aussi intimement la société rwandaise que les collègues rwandais.e.s qui connaissent la langue dans tous ses replis, qui connaissent intimement l'organisation sociale du Rwanda etc... Sur certains points, je ne pourrai pas arriver à leur niveau. Et en même temps, dans mon domaine, je peux apporter également ma connaissance, mes méthodes historiennes, mon rapport à l'archive... Donc c'est vraiment dans cette collaboration et ce travail collectif, je pense, qu'il faut essayer de penser les choses.

Cela étant, il y a toute la question du positionnement du chercheur.chercheuse par rapport à d'autres enjeux qui ne sont pas liés à la recherche : des enjeux juridiques, de mémoire, de lutte contre le négationnisme... Nous nous positionnons toutes

différemment les un.e.s et les autres. Faut-il aller témoigner, puisque l'historien.ne témoigne, dans les procès ? J'ai plutôt tendance à penser que oui. D'autres considèrent peut-être que ce n'est pas la place de l'historien.ne : c'était la position d'Henry Rousso dans les années 90. C'est une question qui fait moins débat aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Est-ce ma place de participer aux commémorations, et de venir dans des moments qui sont plutôt liés à la mémoire, aux témoignages des rescapés ? J'ai plutôt tendance à penser que le dialogue et le lien qu'on peut entretenir avec les rescapé.e.s sont souvent vertueux et précieux. L'exposition que nous avons présentée a été accueillie par l'association Ibuka au Rwanda. C'est extrêmement précieux, y compris dans les retours qui nous sont faits par rapport à l'exposition. Connaître un événement, c'est connaître la société qu'il a traversée, donc les individus qui la constituent. Aussi, je pense qu'il ne faut pas se fermer à la dimension davantage mémorielle, mais essayer au contraire de densifier les liens avec ces acteurs.actrices.

CB : J'ai particulièrement aimé lire la description que vous faites de votre séjour au Rwanda. Vous écrivez par exemple : "le chercheur que je suis s'est rapproché de son objet". Pourriez-vous revenir sur cette expérience locale et sur la manière dont celle-ci a contribué à élaborer votre pratique ? Dans cette optique, quels conseils pourriez-vous donner aux étudiant.e.s en sciences humaines qui souhaitent travailler et écrire sur l'Afrique ?

FR : Il s'agit vraiment de construire son intimité avec le pays, la société, et les gens qui y vivent. Avoir beaucoup travaillé sur le sujet depuis la France ne m'a pas donné d'intimité mais m'a tout de même donné un solide bagage sur le contexte et sur la connaissance de l'histoire du Rwanda. Et, après, j'ai fait deux premiers séjours où je n'ai pas vraiment fait de recherche : je suis allé au Rwanda, j'ai visité les mémoriaux, j'ai rencontré les gens et les archivistes pour voir ce que je pouvais faire... J'ai vu les gens que je connaissais parce que je les avais vus dans les colloques, j'ai pris le temps de mieux les connaître, des amitiés se sont forgées. J'ai aussi pris le temps de renforcer ma connaissance du pays, du « terrain », de la société. Je n'ai pas fait immédiatement un travail d'historien, mais je me suis rapproché de cette société qui m'accueille, et j'ai fait en sorte de créer de la confiance avec des gens qui vont ensuite m'accompagner ponctuellement ou plus durablement, qui vont m'orienter et me conseiller, des collègues, des traducteurs, des ami.e.s...

Prendre le temps est décisif pour pouvoir se laisser pénétrer par cette connaissance intime de la société, y compris par les histoires familiales qui disent souvent beaucoup de choses. Au gré d'un repas et des confidences, on en apprend un peu plus sur l'histoire de la famille et son itinéraire : on fait des connexions qu'on ne faisait pas forcément avant. Il faut accepter de prendre ce temps. Et puis, à chaque séjour, même quand je passais toute la journée aux archives, j'allais visiter un.e tel.lle ou un.e tel.le, enrichir les amitiés, entretenir les connaissances. Il faut faire en sorte que ces connexions soient profondes, solides et que quand il y a du lien créé, vous le respectiez et l'entreteniez, parce qu'il y a trop de gens qui passent dans ces sociétés, qui prélèvent, qui collectent, qui repartent, qui font un article ou un petit livre et qui ne reviennent pas. Cet usage instrumental est nocif pour tout le monde, parce que parfois, quand on est chercheur.chercheuse, on se retrouve confronté.e à des Rwandais.e.s qui ont eu des mauvaises expériences avec certain.e.s chercheurs.chercheuses et qui ne veulent plus trop vous parler ou qui sont méfiant.e.s. Au sein d'une telle société, les Rwandais.e.s ont traversé tellement d'épisodes extrêmement douloureux qu'il faut arriver avec beaucoup de délicatesse, de prudence, d'humilité. Le premier conseil que je donnerai donc aux jeunes chercheurs.chercheuses est de prendre leur temps. Tout à l'heure, quand je disais qu'il y avait des chercheurs.chercheuses qui avaient mis 7/8/9/10 ans, c'est parfois pour des questions financières et de précarité, mais c'est aussi parce que la société qu'on cherche à approcher est complexe, fragile, délicate. Et, on ne crée pas une intimité avec celle-ci en quelques jours, en quelques semaines.

Un autre conseil pour les enquêtes sur le terrain est d'avoir assez rapidement la plus forte visibilité possible sur les archives qui sont disponibles au Rwanda et à l'étranger, et de ne jamais oublier qu'il y a souvent une complémentarité entre les deux. Il faut éviter de se dire que « je ne vais faire de l'archive qu'à l'étranger ou qu'au Rwanda » et veiller à rester ouvert.e à toutes les propositions, entretenir des liens étroits avec les historien.ne.s et les archivistes rwandais.e.s qui connaissent souvent aussi bien les fonds d'archives locales que les archives des procès Gacaca [« justice » en kinyarwanda, créés pour promouvoir la réconciliation et la justice post-génocide]. Il faut donc construire ce lien étroit, identifier également les personnes capables d'apporter des témoignages. Cela prend également du temps, mais cela me semble décisif tout en sachant que la situation de l'archive au Rwanda n'est pas la situation de l'archive en France : les fonds d'archives auxquels vous allez être confronté.e.s au Rwanda ne sont pas toujours classés, pas forcément inventoriés. La législation sur la question des archives n'est pas toujours très claire. Il faut être prêt.e à passer un temps conséquent sur ces opérations d'identification

et de classement : il faut être conscient.e que l'investissement de temps sur des sujets comme celui-ci au regard des deux éléments que j'ai donnés peut vite être compté en plusieurs années. Et si vous êtes sur une logique « je vais vite, je fais un travail qui doit être bouclé en 3 ans », cela ne peut pas fonctionner.

CB : ... ce que paradoxalement nous demande l'administration de l'université pour des raisons budgétaires !

FR : Je sais bien : en France aussi, ces délais sont de plus en plus souvent demandés. Nous faisons en sorte de répondre que nous travaillons sur des génocides, sur des sociétés étrangères complexes dont on ne maîtrise pas forcément la langue. De mon point de vue, il faut donc accepter que de telles recherches puissent prendre plus de temps. L'exemple des travaux récents faits en France sur le génocide des Tutsi devrait inciter nos tutelles à mieux financer la recherche sur les guerres et les génocides et à penser à des dispositifs suffisamment stables et souples pour permettre aux chercheurs.chercheuses motivé.es d'enquêter sérieusement dans de bonnes conditions !

[1] François Robinet, *Silences et récits : les médias à l'épreuve des conflits africains (1994-2015)*, Paris, INA, Éditions, 2016, 408 p.

<https://www.inatheque.fr/publications-evenements/publications-2016/les-medias-lerepreuve-des-conflits-africains-francois-robinet.html>

[2] Présentation des cours du Department of French Literature, Thought and Culture:

<https://as.nyu.edu/departments/french/graduate/course-offerings-for-2024-2025.html>

[3] Voir notamment : Hélène Dumas, *Le génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda*, Paris, Seuil, 2014, 384 p.[rééd coll “Points”, 2024] ; Rémi Korman, “L’État rwandais et la mémoire du génocide Commémorer sur les ruines (1994-1996)”, *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n°122, 2014/2, p. 87-98; Violaine Baraduc, “Tuer au cœur de la famille Les femmes en relais”, *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n° 122, 2014/2, p. 63-74.

[4] Rémi Korman, François Robinet, “Paul Rutayisire, des lumières de l’Histoire à la refondation de la société rwandaise”, *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 151-152, 2024/1, p. 70-74, <https://doi.org/10.3917/mate.151.0070>.

[5] Florence Rasmont, 'Les militants. Histoire d'une mobilisation pour la mémoire du génocide des Tutsi dans le Rwanda rural (1994-1996)', Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 151-152, 2024/1, p. 25-34, <https://doi.org/10.3917/mate.151.0025>.

[6] Voir par exemple :Philibert Gakwenzire, « Les archives de la “commune” du Rwanda et les études du génocide des Tutsi », Matériaux pour l'histoire de notre temps, n° 151-152, 2024/1, p. 17-24. <https://doi.org/10.3917/mate.151.0017>.

[7] Carnet de recherche du projet RwandaMAP: <https://rwandamap.hypotheses.org/>.

[8] Malaika Uwamahoro, "Rwanda is not Hotel Rwanda",TEDx Nyarugenge

<https://www.youtube.com/watch?v=irL-vodUwIg&t=2s>.

[9] Michaël Sztanke, Maria Malagardis et Seamus Haley, "Rwanda, vers l'apocalypse", France, documentaire, 71 min, Babel Doc, France Télévisions, 2024.

[10] Violaine Baraduc, Tout les oblige à mourir. L'infanticide génocidaire au Rwanda en 1994, Paris, CNRS Editions, 2024, 304 p.

[11] François Robinet, "Trente ans de négation du génocide des Tutsi : Genèse, déploiemnt, [re]configurations", Revue d'histoire de la Shoah, n°221, mars 2025, p. 311-340.

[12] « Visages de l'armée française en Afrique depuis 1958 » et « Mémoires françaises de l'Empire : silences, controverses, instrumentalisations », In Pierre Singaravélo and alii (dir), Colonisations. Notre histoire, Paris, Le Seuil, 2023, p. 114-117 et 125-128.

[13] Présentation de l'exposition sur le site de La Contemporaine :

<http://www.lacontemporaine.fr/accueil-1/rwanda-1994-traces-du-genocide-des-tutsi>. Voir également la critique de l'exposition par la politiste Mathilde Beaufils : Exposition. « Rwanda 1994. Traces du génocide des Tutsi », Nanterre, La Contemporaine, 14 mai-12 juillet 2024. Politique africaine, n° 174, 2024/2), p. 196-198.

<https://doi.org/10.3917/polaf174.0196>.

[14] Voir les actes du colloque en ligne : <https://cirre.hypotheses.org/credits>.

[15] « Le Rwanda, si loin, si proche », in Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Samuel Kuhn, Jean-Philippe Schreiber, Le Choc. Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi, Paris, Gallimard, 2024, p. 290-309.



François Robinet



Catherine Behm

New York University is committed to maintaining an environment that encourages and fosters respect for individual values and appropriate conduct among all persons. In all University spaces—physical and digital—programming, activities, and events are carried out in accordance with applicable law as well as University policy, which includes but is not limited to its [Non-Discrimination and Anti-Harassment Policy](#).

[Learn more about accessibility at NYU](#)

© New York University. All rights reserved.